

ANNÉE 2020

RAPPORT ANNUEL

Rapport d'activité de l'URPS Masseurs-
Kinésithérapeutes Océan Indien



SOMMAIRE



07 GESTION DE LA CRISE
SANITAIRE COVID-19



12 E-SANTE ET NOUVEL OUTIL DE
COORDINATION EN MOBILITE



14 LE MK, ACTEUR DE TERRAIN DE
LA PREVENTION

- | | |
|---|--|
| <p>3 EDITO
Mot du Président de l'URPS MK OI
sur l'année 2020</p> | <p>12 E-SANTE
De nouvelles technologies et
nouveaux outils pour les soignants.</p> |
| <p>4 A PROPOS
Le rôle et la composition de l'URPS
Masseurs-Kinésithérapeutes OI</p> | <p>13 MAINTIEN A DOMICILE
La MAIA, favoriser le maintien à
domicile des personnes âgées.</p> |
| <p>5 MISSIONS
L'activité et le fonctionnement de
l'URPS au cours de l'année 2020</p> | <p>14 PREVENTION
Le MK, acteur de la prévention :
M'TonDos & Lib'SansTabac</p> |
| <p>07 CRISE SANITAIRE COVID
Gestion de la crise sanitaire et
organisation de formations RT-PCR.</p> | <p>16 QUALITE ET SECURITE
ORISON, améliorer la qualité des
soins</p> |
| <p>10 POLITIQUE REGIONALE
DE SANTE
Participer à l'élaboration et à
l'évaluation de la politique régionale
de santé : le PRS et la CRSA.</p> | <p>17 INTERPRO
Les CPTS, RunDiabète, PTA et
Tip@santé.</p> |
| | <p>19 DEFIBRILLATEURS
Livraison de défibrillateurs dans 15
cabinets de MK volontaires.</p> |



EDITO

Par la présente, nous revenons avec vous sur l'année 2020 d'action de votre URPS.

De la sorte, il vous est aisé, d'un coup d'œil de parcourir le chemin de cette année exceptionnelle.

Exceptionnelle en ce sens où elle nous a tous contraint, tant du point de vue de notre organisation personnelle que professionnelle, de reconsidérer nos démarches, nos vies, nos pratiques, nos priorités.

Un défi que chacun a relevé.

Egalement aidé en cela du point de vue professionnel par toutes les organisations, institutions, dont la nôtre étant notre maison commune, l'URPS MK OI qui a œuvré sans relâche pour la solidarité entre tous, MK, patients, collectivité.

Cette année nous a ainsi démontré, brutalement, que rien n'est jamais acquis et qu'il faut savoir chaque jour, en responsabilité, donc en conscience « remettre l'ouvrage sur le métier », chacun à sa juste place.

Pour ce qui nous en concerne, élu-e-s de l'URPS OI (Réunion-Mayotte), nous avons bien été aux rendez-vous de cette année si particulière se prolongeant en ce premier trimestre 2021.

Cette présentation à suivre vous le confirmera.

Dont qu'ensemble dans la diversité de nos personnalités et de nos pratiques, pour le bien commun, nous sommes plus forts, donc utiles.

E PLURIBUS UNUM

ERIC WAGNER
PRÉSIDENT
URPS MK OI

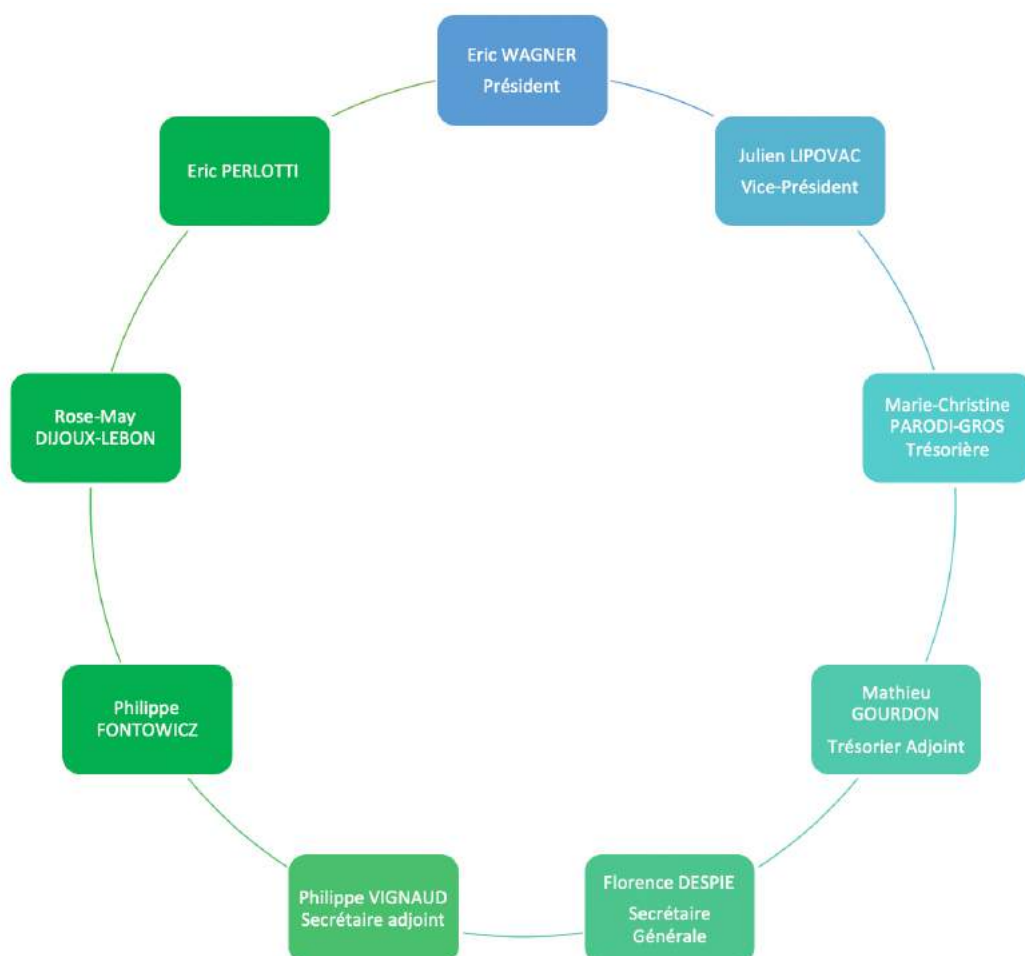
A PROPOS DE L'URPS

L'Union Régionale des Professionnels de Santé Masseurs-Kinésithérapeutes Océan Indien a été créée par l'art. 123 de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 dite HPST et définie par le décret n°2010-585 du 2 juin 2010.

Elle est composée de masseurs-kinésithérapeutes élus en 2015 pour une durée de 5 ans.

Elle représente l'ensemble des masseurs-kinésithérapeutes libéraux conventionnés de La Réunion et de Mayotte. Sa mission principale est d'oeuvrer pour l'amélioration de l'offre de soins sur le territoire. Afin de parvenir à cette mission, elle travaille avec les instances régionales et notamment les Agences Régionales de Santé (ARS) Réunion et Mayotte.

Le financement de l'URPS provient du prélèvement par l'ACCOSS d'une partie (0.1%) du chiffre d'affaire tiré de l'activité conventionnée des masseurs-kinésithérapeutes libéraux.



MISSIONS

L'URPS MK OI contribue à l'organisation de l'offre de santé territoriale à La Réunion et à Mayotte. Elle participe à la mise en œuvre du Projet Régional de Santé. Elle analyse les besoins de santé et l'offre de soins sur le territoire. Elle participe à l'organisation de l'exercice professionnel par des actions d'accompagnement et d'informations, notamment sur la continuité des soins ou les nouveaux modes d'exercice.

L'URPS participe à la prévention, la veille sanitaire, la promotion de la santé et l'éducation thérapeutique. Elle est impliquée dans la gestion des crises sanitaires. Elle appuie le déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés. Elle encourage le développement professionnel continu.

Enfin, l'URPS participe à la mise en œuvre de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux, centres, pôles et maisons de santé dans le but d'améliorer la qualité et la coordination des soins.



FONCTIONNEMENT

L'Union régionale des masseurs-kinésithérapeutes libéraux de La Réunion et de Mayotte rassemble 8 élus qui représentent les masseurs-kinésithérapeute exerçant en libéral à La Réunion et à Mayotte.

Le bureau est composé du président, d'un vice-président, d'une secrétaire générale et d'une trésorière.

L'association se réunit également en assemblée générale. Elle travaille également en inter-professionnalité avec les neuf autres unions régionales au sein d'une association interURPS appelée "Tip@santé".

1

*Assemblée
Générale*

5

*Réunions du Conseil
d'Administration*

ACTIVITÉ EN 2020

En 2020, les membres de l'URPS ont eu l'occasion de se réunir lors de 5 réunions du Conseil d'Administration et une Assemblée Générale regroupant l'ensemble des élus, au cours desquelles nous discutons des orientations à prendre, fixons les objectifs à atteindre et les projets à concrétiser. En dehors des réunions en présentiel, les élus échangent par mails afin de pouvoir avancer rapidement sur les projets et problématiques rencontrées.

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Conformément à l'art. R4031-2 du code de la santé publique, les URPS contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale.

Les URPS participent notamment à "des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique".

TESTS DE DEPISTAGE COVID PAR RT-PCR, VOUS FORMER ?

L'arrêté du 15 septembre 2020 permet aux masseurs-kinésithérapeutes de réaliser les prélèvements d'échantillons biologiques pour l'examen de détection du génome du SARS-CoV-2 par RT-PCR.

Afin de pouvoir réaliser des prélèvements nasopharyngés, il est obligatoire d'avoir suivi au préalable une formation spécifique à la réalisation de l'examen conforme aux recommandations de la Société française de microbiologie et dispensée par un médecin ou un biologiste médical.

L'URPS MK OI a lancé une enquête pour recenser les masseurs-kinésithérapeutes qui seraient intéressés par une formation au dépistage par RT-PCR afin d'évaluer la demande par secteurs et les plages horaires les plus appropriées.

117 réponses ont été récoltées. 97,4% des kinésithérapeutes répondants nous ont indiqué souhaiter se former à cette technique, dont 38,3% dans le Sud, 37,6% dans l'Ouest, 16,2% dans le Nord et 6,8% dans l'Est.

FORMATION ET IMPLICATION DES MK

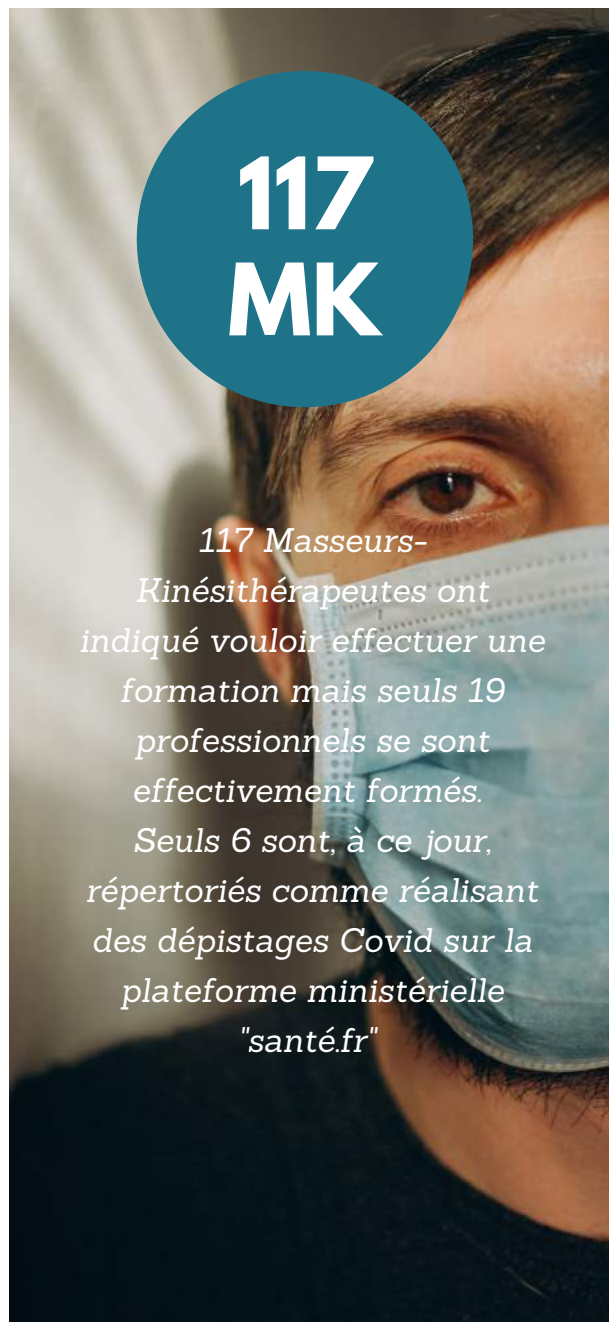
Vous permettre de vous former au prélèvement nasopharyngé...

Pour permettre aux masseurs-kinésithérapeutes de se former au prélèvement nasopharyngé pour le dépistage de la Covid-19 par test RT-PCR, nous avons organisé des formations avec les laboratoires de biologie médicale de l'île.

5 sessions dans le Sud, à St Pierre, ont été proposées (les jeudis et mardis), 6 dans l'Ouest, à La Saline (les mercredis et vendredis) et 4 dans le Nord, à St Denis (les jeudi et lundi).

Un total de 19 masseurs-kinésithérapeutes ont été formés.

Ce sont actuellement 6 masseurs-kinésithérapeutes qui enregistrent une activité dans SI-DEP, réalisent donc effectivement des dépistages, et sont à ce titre répertoriés automatiquement sur la plateforme du Ministère "santé.fr".



*117 Masseurs-
Kinésithérapeutes ont
indiqué vouloir effectuer une
formation mais seuls 19
professionnels se sont
effectivement formés.
Seuls 6 sont, à ce jour,
répertoriés comme réalisant
des dépistages Covid sur la
plateforme ministérielle
"santé.fr"*

ACTION RESPI-MASQUES CONTRE LA COVID-19

Dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, l'association RESPIRUN qui oeuvre dans le cadre de la prévention de la BPCO et des maladies de l'essoufflement, en partenariat avec l'URPS MK OI, a pu effectuer un don de 100 masques réutilisables de type OCOV® aux malades, à leurs famille ou aidants ainsi qu'aux professionnels de santé membres de l'association et exerçant dans le cadre de la réhabilitation respiratoire.

VOUS INFORMER TOUT AU LONG DE LA CRISE SANITAIRE

Tout au long de la crise sanitaire, l'URPS MK OI vous a informé sur les dispositifs d'aide et de soutien pour vous accompagner dans la situation inédite que nous traversons.

Une rubrique d'information "Covid-19" a été créée sur le site pour vous informer.

La Page Facebook a permis de garder le contact avec vous par le biais d'informations régulières.

En juin 2020, le CSSOI en collaboration avec l'URPS MK OI, l'URPS Infirmiers OI, l'URML OI, le CPIAS et la PTA 974, vous ont proposé plusieurs sessions de formation gratuites d'une durée de 3 heures, validées et dispensées par le CHU sur le thème " Les règles d'hygiène à domicile dans le contexte Covid-19".



LA POLITIQUE REGIONALE DE SANTÉ ET LE PRS

Le Projet Régional de Santé (PRS) est la feuille de route de la politique de santé qui doit être menée à La Réunion jusqu'en 2028. L'URPS participe au comité de pilotage afin de valider certaines orientations spécifiques nécessaires au bon déroulement du plan.

Ce projet de santé a été adopté le 29 juin 2018, après concertation et débats avec les pouvoirs publics et les acteurs de santé. Ce projet définit les objectifs d'amélioration de la santé des populations et les évolutions nécessaires de l'offre de soins, de la prévention et de l'accompagnement médico-social. Il s'agit d'une déclinaison de la Stratégie Nationale de Santé (SNS).

La SNS constitue le cadre de la politique de santé en France jusqu'en 2022. Elle privilégie la promotion de la santé, l'organisation de parcours de santé tout au long de la vie, l'accès aux innovations thérapeutiques, l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, et la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.



8

**ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES**

1. Le renforcement de la veille sanitaire et de la réponse aux situations exceptionnelles en territoire insulaire
2. La promotion et la protection de la santé mentale
3. L'environnement au service de la santé
4. La santé des femmes, des couples et des enfants
5. La santé nutritionnelle
6. La prévention et la prise en charge des maladies chroniques
7. La préservation de la santé des jeunes
8. La qualité de vie
9. La santé des personnes âgées et des personnes handicapées

LA CONFERENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE (CRSA)

La CRSA fait partie des instances de concertation régionales qui regroupent les acteurs de santé et représentants des usagers de La Réunion.

L'URPS participe aux conférences de santé et de l'autonomie, qui par ses avis et propositions, joue un rôle dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de la politique de santé dans la région. Elle rend des avis publics, notamment sur le projet régional de santé et sur les projets de schémas régionaux ainsi que sur le rapport annuel relatif au respect des droits des usagers.

La CSA comporte une commission permanente ainsi que des commissions spécialisées et notamment celle concernant la prévention à laquelle l'URPS participe également.

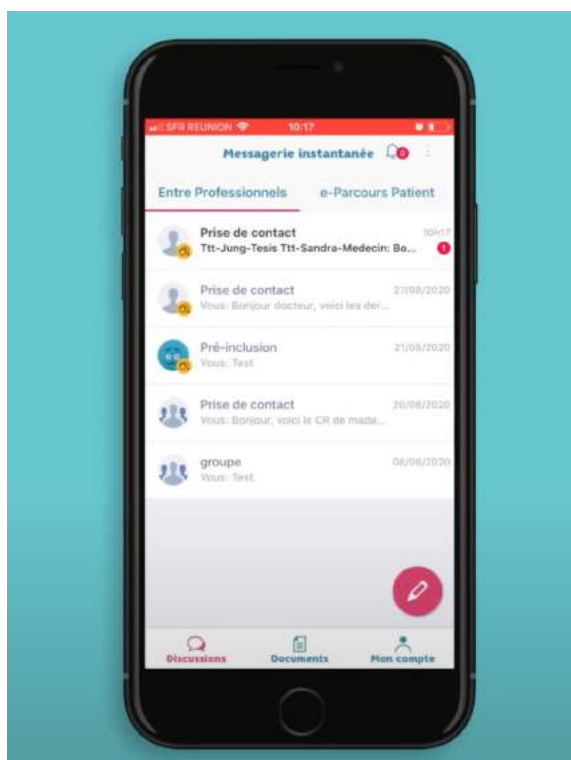


E-SANTE & NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'UPRS MK OI est adhérente du GCS TESIS, au sein du collège rassemblant les libéraux. Elle participe aux assemblées générales. Le programme Océan Indien Innovation Santé (OIIS) s'appuie sur les nouvelles technologies pour créer de nouvelles formes de coordination entre les acteurs de la santé. L'objectif est d'établir une prise en charge globale des patients atteints de pathologies chroniques. D'autre part, des outils comme "LIEN" sont mis en oeuvre pour faciliter l'échange de comptes-rendus entre la ville et l'hôpital.

La Messagerie Sécurisée de Santé a été déployée pour permettre aux professionnels d'échanger et partager des données par mail, de manière sécurisée.

Le dossier de coordination "OIIS 360" permet d'accéder, avec le consentement du patient, au parcours de ce dernier, centraliser les rendez-vous, les documents patients et les comptes-rendus. Il peut être partagé par les membres de l'équipe de prise en charge, avec un accès spécifique pour chaque professionnel.



LIEN L'App a été lancé récemment. C'est un outil sécurisé, mobile et gratuit pour les professionnels de santé de La Réunion.

Cette application smartphone a pour objectif de simplifier la communication entre professionnels tout en assurant la confidentialité des échanges. Elle offre également des fonctionnalités visant à faciliter la prise en charge coordonnée des patients.

MAINTIEN À DOMICILE DE LA PERSONNE AGÉE

METHODE D'ACTION POUR L'INTEGRATION DES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS DANS LE CHAMP DE L'AUTONOMIE



Participer aux "tables de concertation stratégique" pour fixer les orientations en collaboration avec les décideurs institutionnels, l'ARS, le Conseil Départemental, la CGSS, les URPS des autres professions de santé, la CRC, l'UNCASS...

En 2020, l'URPS a participé à une table de concertation dont l'objectif est de permettre de décloisonner les différents secteurs de l'île et de construire un projet commun entre tous les acteurs, décideurs, financeurs et responsables des services d'aide et de soins. La table stratégique, à laquelle participe l'URPSMKOI rassemble les décideurs et financeurs et vise à partager une politique commune en faveur des personnes en perte d'autonomie. Elle valide les actions à mettre en œuvre au niveau des territoires, et peut ainsi impulser certains axes de travail à destination des "tables de concertation tactique".

LE KINÉSITHÉRAPEUTE, ACTEUR DE TERRAIN DE LA PRÉVENTION

ACTIONS DE PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE : LE PROJET M'TON DOS

Les trois quarts des enfants souffriraient de maux de dos au cours de leur scolarité. Les causes sont multiples : poids du cartable, mobilier scolaire inadapté, position assise prolongée, surcharge pondérale...



Le programme Mtondos a été mis en place à La Réunion par l'intermédiaire de l'URPS MK OI, partenaire de cette action. Le contenu du programme a été établi afin d'optimiser la transmission des connaissances utiles dès le plus jeune âge et ainsi faire évoluer durablement les pratiques gestuelles et posturales. Les kinésithérapeutes formés interviennent dans les écoles élémentaires et secondaires de l'île.

ACCOMPAGNER LE SEVRAGE TABAGIQUE ET PREVENIR LES RUPTURES DE PARCOURS



L'URPS participe aux réunions sur le dispositif régional Lib' sans tabac et a soutenu, en partenariat avec Tip@santé, le réseau périnatalité REPERE et le réseau SAOME, l'organisation de formations validantes DPC sur le sevrage tabagique et la prescription de Traitements de Substitution Nicotinique (TNS).

Plusieurs sessions de formations et soirées interprofessionnelles animées par des tabacologues ont pu être proposées aux kinésithérapeutes et aux autres professionnels de santé au cours de l'année 2020.

Le dispositif Lib' Sans Tabac a pour objectif de proposer un parcours coordonné au patient qui souhaite arrêter de fumer et prévenir les ruptures de parcours grâce à un maillage territorial.

QUALITE & SECURITÉ DES SOINS

ORISON, AMELIORER LA QUALITÉ DES SOINS

ORISON est une structure régionale d'appui. L'URPS MK OI s'investit au côté d'ORISON dans l'optique d'aider au développement, de promouvoir et d'accompagner l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients, résidents, usagers... dans les champs de la santé et de l'autonomie. L'URPS participe notamment aux réunions sur les événements indésirables graves.

Apporter une expertise et un appui aux professionnels de santé sur les démarches d'amélioration de la qualité et de sécurisation des prises en charge patient.



INTERPROFESSIONNALITÉ

Les CPTS, des communautés de professionnels de santé qui se coordonnent sur un territoire défini au bénéfice de la population, et réunis autour d'un projet de santé.

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

L'URPS soutient, en partenariat avec l'association Tip@santé, les initiatives de projets de CPTS à La Réunion, et informe les professionnels de santé sur la création ou l'intégration d'une CPTS.

Quatre projets de CPTS sont en cours de construction à La Réunion

- CPTS Grand Sud : Présidée par le Dr Jean-Marc Franco, médecin.
- CPTS Ouest : Mme Naïma Liafi, podologue, référent du projet.
- Est : Présidée par le Dr Christine Kowalczyk, médecin.
- Nord : M. Alain Duval, infirmier, référent du projet.

L'ARS Réunion met à disposition des équipes, une équipe de consultants : "Verso consulting". Ce prestataire a notamment pour mission d'élaborer le diagnostic territorial, de faciliter les démarches, synthétiser le projet, organiser les groupes de travail et coordonner les équipes.

En amont, Tip@santé met également à disposition son coordonnateur pour vous renseigner et vous mettre en relation avec les porteurs de projet.

RUNDIABETE, LUTTER CONTRE LE DIABETE A LA RÉUNION ET PROMOUVOIR L'ETP

RunDIABETE (anciennement UCEP 2.0) est un dispositif régional, soutenu par l'URPS, dans l'optique d'appuyer le déploiement d'une stratégie commune de lutte contre le diabète et de toujours promouvoir le développement de l'éducation thérapeutique.

RunDIABETE est porté par OIIS Appui et regroupe les professionnels de santé, au travers des URPS.

LA PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI 974

La PTA est une structure dont l'objectif est d'apporter un soutien aux professionnels de santé dans la prise en charge des parcours complexes sur les plans sanitaires et sociaux. Chaque professionnel de santé peut s'adresser à la PTA.

L'URPS participe à la mise en oeuvre de ce projet.

TIP@SANTÉ, L'ASSOCIATION INTER-UPRS

Les URPS des professions de santé de la région Réunion-Mayotte se réunissent régulièrement pour avancer ensemble sur des projets d'inter-professionnalité et réfléchir à des solutions communes aux problématiques rencontrées.

DÉFRIBRILLATEURS

Livraison de défibrillateurs et accessoires dans 15 cabinets de kinésithérapeutes volontaires

volontaires

En France, chaque année, 50 000 personnes meurent prématurément d'arrêt cardiaque. Sans prise en charge immédiate, plus de 90% des arrêts cardiaques sont fatals. Depuis le décret du 4 mai 2007, le défibrillateur automatisé externe est à la disposition du grand public. Ce texte autorise « toute personne non-médecin » à utiliser ce type d'appareil. Les cabinets de kinésithérapie sont des lieux dans lesquels des personnes à risque sont régulièrement présentes et les MK sont des professionnels de santé compétents pour la prévention, l'éducation à la santé et aux activités physiques adaptées.



Face à ce constat, l'URPS MK OI a décidé de mettre à disposition gratuitement des défibrillateurs et accessoires dans 15 cabinets de kinés volontaires.

Fin novembre 2019, nous vous avons informé de ce projet et nous avons recensé par un formulaire les MK intéressés pour recevoir un défibrillateur dans leur cabinet. 34 réponses ont été reçues entre le 29 novembre et le 12 décembre 2019. Devant le nombre important de retours en moins de 15 jours, nous avons décidé d'arrêter, dès le 12 décembre, le recensement des MK volontaires pour cette première campagne « test » d'autant que les retours permettaient d'obtenir un « maillage équilibré » de l'île.

L'attribution des 15 défibrillateurs aux 15 MK a été réalisée par tirage au sort le 8 septembre 2020, en la présence d'un huissier de justice. La livraison des défibrillateurs a commencé le 1er décembre 2020.

COMMUNIQUER

L'URPS MK OI dispose d'un site internet et d'une page Facebook, tous deux alimentés régulièrement afin de pouvoir communiquer le plus largement possible auprès de la profession.



439

Abonnés sur la page Facebook



391

Mentions "j'aime" sur la page

LA PAGE FACEBOOK

La page Facebook est un moyen d'échanger avec les professionnels et de rendre plus visibles nos actions, d'informer sur les projets en cours (64 articles rédigés au cours de l'année 2019), ainsi que solliciter les masseurs-kinésithérapeutes afin de faire avancer ensemble un ouvrage collectif.



64

Articles sur le site



6

Campagnes mailing

SITE INTERNET ET CAMPAGNES MAILING

En 2020, 64 articles ont été rédigés sur le site urmko.fr et 6 campagnes e-mailing ont été envoyées pour informer les masseurs-kinésithérapeutes.



URPS
MASSEURS - KINESITHERAPEUTES
— OCEAN INDIEN —

CONTACT@URMKOI.FR
WWW.URMKOI.FR